



Le 20 Janvier 2022

## **COMMUNIQUE DE PRESSE.**

Mesdames, Messieurs,

A la suite des conclusions du rapport de la commission Corona de ce 13 janvier 2022, le LiDem (Libéraux Démocrates) vous communique sa position quant à la vaccination obligatoire.

En effet, défendant plus que jamais les valeurs de liberté qui nous caractérisent, nous ne pouvons que nous positionner pour une vaccination laissée au libre choix de chacun et basée sur une décision personnelle et éclairée.

Nous rappelons que l'Union Européenne en date du 27 janvier 2021, a demandé aux états membres, par la résolution 2361 : de s'assurer que les citoyens et citoyennes sont informés que la vaccination n'est pas obligatoire et que personne ne subit de pressions politiques, sociales ou autres pour se faire vacciner, s'il ou elle ne souhaite pas le faire personnellement (7.3.1) ; de veiller à ce que personne ne soit victime de discrimination pour ne pas avoir été vacciné, en raison de risques potentiels pour la santé ou pour ne pas vouloir se faire vacciner (7.3.2). La convention d'Oviedo (04.04.1997) sur le libre consentement à une thérapie médicale, allant dans ce sens également.

Dès lors, nous ne pouvons pas adhérer à un certificat Corona, portant préjudice à la population qui ne souhaite pas se faire vacciner pour des raisons qui lui sont propres. Nous marquons notre étonnement aux vues des récentes évolutions de la pandémie et près de 2 ans après le début de celle-ci que, les politiques s'acharnent en dépit de nombreux avis scientifiques belges et internationaux qui nous annoncent avec l'arrivée d'Omicron, la fin de cette pandémie.

Le LiDem appelle donc le pouvoir en place à respecter les lois et les citoyens belges dans leur droit de choisir car il ne peut en être autrement dans une démocratie.

La Présidence (ad interim)

Le Bureau Politique

Tony Kacikowski    +32 479 396 220    tony@kacikowski.be  
Nadine Carepel    +32 474 194 166    nadine.carepel@gmail.com